

J.P. MORGAN (SUISSE) SA

Résumé sur les préférences en matière ESG



Déclaration de mission de J.P. Morgan sur l'investissement durable

Dans un monde en constante évolution, nous pensons que le développement durable est une préoccupation croissante pour nos clients et que beaucoup d'entre eux ont un double objectif: générer des rendements et le faire d'une manière qui soit en adéquation avec leurs valeurs. Nous croyons en la capacité des investissements durables à atteindre cet objectif, c'est-à-dire favoriser la croissance à long terme tout en ayant un impact positif.

Chez J.P. Morgan, les intérêts de nos clients sont au premier plan de nos préoccupations lorsque nous les aidons à préserver et à faire fructifier leur patrimoine. Nous sommes convaincus que la prise en compte de facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) pertinents apporte une valeur ajoutée au processus d'investissement grâce à la limitation des risques, à la saisie d'opportunités et à l'exploitation de mégatendances en matière de développement durable. En outre, si vous souhaitez exprimer votre point de vue en matière d'ESG au travers de vos investissements, nous proposons des produits innovants et flexibles qui reflètent vos préférences.

Table des matières

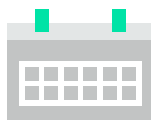
Cliquez sur les sections ci-dessous pour en savoir plus

1	Comment investissons-nous durablement chez J.P. Morgan?	3
2	Qu'est-ce qui change aujourd'hui?	3
3	En quoi consistent les préférences ESG?	4
	1. Processus d'investissement: Intégration des caractéristiques ESG	4
	2. Contribution au développement durable: Alignement sur les catégories de développement durable	5

Comment investissons-nous durablement chez J.P. Morgan?

Les clients qui cherchent à aligner leur portefeuille sur leurs intentions, à gérer les risques ou simplement à comprendre comment leurs décisions d'investissement peuvent affecter le monde qui les entoure peuvent se retrouver confrontés à une multitude d'acronymes et de termes qui prêtent à confusion.

«Investissement durable» est un terme générique utilisé pour décrire des approches d'investissement intégrant des objectifs aussi bien financiers que sociaux et environnementaux. Pour simplifier et clarifier les options qui s'offrent à vous, nous définissons un certain nombre d'approches qui peuvent être utilisées seules ou conjointement dans le cadre de votre relation de compte afin de vous aider à atteindre vos objectifs, allant de stratégies de marché étendues, diversifiées sur le plan sectoriel et géographique, à des stratégies visant à résoudre une question environnementale ou sociale spécifique. À terme, nous prévoyons d'augmenter notre offre en solutions durables pour l'ensemble des services et catégories d'actifs.



Nous allons à présent vous poser plusieurs questions relatives à vos préférences ESG.

Qu'est-ce qui change aujourd'hui?

Nous sommes désireux de vous aider à aligner vos investissements selon vos préférences ESG dans la mesure du possible.

Nous allons vous poser plusieurs questions relatives à vos préférences ESG au moyen du formulaire ci-joint. Notre objectif sera de comprendre comment vous souhaitez que vos investissements soient alignés avec ces préférences et dans quelle mesure.

Vos préférences ESG ne prévalent pas sur les critères d'adéquation de vos investissements. Vous n'avez aucune obligation de définir des préférences ESG et vous pouvez les modifier à tout moment. Si vous choisissez d'indiquer vos préférences ESG, **cela ne limitera pas l'univers d'investissement** que nous pouvons vous offrir.

Vous pouvez également décider à quel service ces préférences s'appliqueront:

- ENTRUST - Services de gestion discrétionnaire
- ENGAGE - Service de conseil non discrétionnaire
- EXECUTE - Service de conseil couvert par un mandat de conseil spécifique

Veillez noter que nous ne tiendrons **pas** compte de vos préférences ESG dans le cadre des services suivants:

- lorsque nous fournissons des conseils en placement transaction par transaction dans le cadre de nos services Execute, Transactions et Conseils; et en relation avec toute transaction execution-only (sans conseil).

Au fil du temps, nous attendons des entreprises et des gestionnaires de fortune qu'ils accroissent leur transparence par la publication d'informations en matière environnementale, sociale et de gouvernance. Cela nous permettra de vous proposer davantage de solutions d'investissement alignées sur vos préférences ESG.

Nous nous efforçons de prendre en compte vos préférences ESG lors de la prise de décisions d'investissement pour votre compte ou lorsque nous vous fournissons des conseils en placement.

En quoi consistent les préférences ESG?

Chez J.P. Morgan Private Bank, nous tenons compte des préférences ESG de deux manières: (i) en intégrant des caractéristiques ESG dans le processus d'investissement - la manière dont les gestionnaires de fortune utilisent les données ESG tout au long de leur processus d'investissement et (ii) par des contributions au développement durable - la manière dont les investissements s'alignent sur certaines catégories de développement durable telles que le Changement climatique, le Capital naturel, les Besoins Fondamentaux et le Développement humain. Nous allons vous présenter ces deux éléments.



Processus d'investissement: intégration des caractéristiques ESG



Contributions au développement durable: alignement sur les catégories de développement durable



Processus d'investissement: Intégration des caractéristiques ESG

Nos solutions d'investissement, c'est-à-dire les fonds d'investissement collectifs¹ (les « **Fonds** ») et les mandats de gestion discrétionnaire, sont considérées comme intégrant des caractéristiques ESG dans leur processus d'investissement si elles satisfont à nos critères ESG internes². Une solution d'investissement ESG peut correspondre ou non à des catégories de développement durable (décrites dans la section suivante).

Les modalités et le degré d'intégration des caractéristiques ESG peuvent varier d'une solution d'investissement à l'autre. Nous sommes actuellement en mesure d'ajuster vos préférences ESG à un sous-ensemble de nos produits ci-après, sur la base de nos critères ESG internes. Nous évaluons les solutions d'investissement sur la base de ces critères, notamment les informations réglementaires et les évaluations des gestionnaires. Ce processus s'applique aux fonds communs de placement, aux fonds négociés en bourse (ETF), aux Exchange Traded Notes (ETN), aux matières premières négociées en bourse (ETC), aux comptes gérés de manière discrétionnaire et à certains fonds d'investissement alternatifs.

1 Les fonds d'investissement collectifs incluent notamment les fonds communs de placement, les fonds négociés en bourse, le private equity et les hedge funds.

2 Les critères ESG internes de J.P. Morgan pour les solutions d'investissement reposent sur les exigences réglementaires et sur une évaluation supplémentaire par l'équipe de due diligence de J.P. Morgan Private Bank.



Contributions au développement durable: alignement sur certaines catégories de développement durable

Un investissement peut être aligné sur certaines catégories de développement durable, sur la base de données pertinentes concernant les activités commerciales, les politiques et la conduite des entreprises. Cet alignement repose sur les actifs sous-jacents et est susceptible de changer au fil du temps en raison de l'évolution des données, de la composition du portefeuille, et parce que la méthodologie utilisée pour classer les investissements en catégories de développement durable peut ne pas faire partie du processus d'investissement pour les solutions de placement. Les solutions d'investissement qui ne prétendent pas intégrer des caractéristiques ESG dans leur processus d'investissement (décrites au chapitre précédent) peuvent néanmoins avoir un alignement positif sur le développement durable sur la base de leurs actifs sous-jacents et inversement.

Actuellement, nous évaluons l'alignement de nos produits sur les différentes catégories de développement durable en utilisant des informations de MSCI concernant l'alignement sur les objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD). Les ODD constituent un élément essentiel du cadre des Nations Unies pour le développement durable: ils donnent des indications sur des domaines d'action spécifiques pour améliorer la prospérité de la population et de la planète.

L'alignement se base sur une combinaison de données relatives au chiffre d'affaires et à la conduite des entreprises qui déterminent si l'entreprise présente une contribution positive et/ou négative à chaque ODD³. Vous trouverez ci-dessous un exemple de données pertinentes qui permettent de déterminer si l'alignement sur l'ODD 7, Énergie propre et d'un coût abordable, est **positif** ou **négatif** (les couleurs indiquent l'alignement correspondant):

- Revenus provenant **de la production d'énergies alternatives et de la fabrication de turbines**, ainsi que des revenus provenant de **la production de pétrole et de gaz et de l'extraction du charbon**
- Objectifs opérationnels de l'entreprise pour **la réduction du carbone ou l'utilisation d'énergie produite à partir de sources renouvelables**, ainsi que **détention par l'entreprise de réserves de combustibles fossiles ou controverses liées à l'énergie et au changement climatique**

Au niveau de l'entreprise, MSCI utilise cette vaste collecte de données pour réaliser une évaluation de l'alignement net pour chaque ODD. Au niveau du fonds, MSCI agrège les alignements sous-jacents de l'entreprise afin de déterminer la part de la valeur de marché du fonds (%) qui est alignée ou non sur chaque ODD. Nous déterminons l'alignement net d'un fonds sur chaque ODD en calculant la différence entre son pourcentage de valeur de marché (VM) alignée et non alignée; cet alignement net des ODD (pourcentage de valeur de marché) sert ensuite à renseigner l'alignement sur les catégories de développement durable.

CALCUL DE L'ALIGNEMENT NET SUR LES ODD						
	ODD 07 ALIGNEMENT POSITIF (% DE VM)	ODD 07 ALIGNEMENT NÉGATIF (% DE VM)	ODD 07 ALIGNEMENT NET (% DE VM)	ODD 13 ALIGNEMENT POSITIF (% DE VM)	ODD 13 ALIGNEMENT NÉGATIF (% DE VM)	ODD 13 ALIGNEMENT NET (% DE VM)
FONDS A	60	20	40	50	0	50
FONDS B	10	10	0	15	15	0
FONDS C	20	50	-30	35	45	-10

³ La méthodologie évaluant l'alignement aux ODD de MSCI est décrite sous le lien suivant: <https://www.msci.com/documents/1296102/15233886/MSCI+SDG+Alignment+Methodology.pdf>

L'alignement sur une certaine catégorie de développement durable est calculé en utilisant une moyenne de l'alignement net du fonds sur chaque ODD concerné. Si cette moyenne est positive, le fonds est déterminé comme étant aligné sur la catégorie, faute de quoi nous ne considérons pas le fonds comme étant aligné. Les fonds peuvent être alignés sur plusieurs catégories de développement durable.

CALCUL DE L'ALIGNEMENT SUR LA CATÉGORIE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (EXEMPLE: CHANGEMENT CLIMATIQUE)				
	ODD 07 ALIGNEMENT NET (% DE VM)	ODD 13 ALIGNEMENT NET (% DE VM)	CHANGEMENT CLIMATIQUE ALIGNEMENT (% DE VM)	LABEL D'ALIGNEMENT SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (OUI/NON)
FONDS A	40	50	45	Oui
FONDS B	0	0	0	Non
FONDS C	-30	-10	-20	Non

Vous trouverez ci-dessous un aperçu de la correspondance entre les ODD et nos catégories de développement durable:

CATÉGORIES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD) DES NATIONS UNIES CORRESPONDANTS
1 CHANGEMENT CLIMATIQUE	7. Énergie propre et d'un coût abordable 13. Lutte contre les changements climatiques
2 CAPITAL NATUREL	12. Consommation et production durables 14. Vie aquatique 15. Vie terrestre
3 BESOINS FONDAMENTAUX	1. Pas de pauvreté 2. Faim «zéro» 3. Bonne santé et bien-être 6. Eau propre et assainissement 11. Villes et communautés durables
4 DÉVELOPPEMENT HUMAIN	4. Éducation de qualité 5. Égalité entre les sexes 8. Travail décent & croissance économique 9. Industrie, innovation et infrastructures 10. Inégalités réduites

Nous avons exclu l'ODD 16, Paix, justice et institutions efficaces, et l'ODD 17, Partenariats pour la réalisation des objectifs, étant donné qu'ils sont moins pertinents pour les entreprises.

Comment utiliserons-nous vos préférences ESG?

- Dans le formulaire de préférences ESG, vous pouvez nous communiquer votre préférence ESG, à savoir si vous souhaitez investir (i) dans des solutions d'investissement qui intègrent les caractéristiques ESG dans le processus d'investissement (Question 1) et (ii) dans des investissements qui sont alignés sur l'une ou plusieurs de nos quatre catégories de développement durable (Question 2).
- Si vous répondez à la fois à la première question et à la deuxième question, nous considérerons que vos préférences ESG ont été respectées si l'investissement recommandé prend en compte les caractéristiques ESG dans le processus d'investissement (Question 1), le cas échéant, et qu'il correspond à au moins une des catégories de développement durable que vous avez sélectionnées (Question 2), le cas échéant.
- Si vous ne répondez qu'à la Question 1, nous considérerons que vos préférences ESG ont été respectées si la solution d'investissement recommandée prend en compte les caractéristiques ESG dans le processus d'investissement.
- Si vous ne répondez qu'à la Question 2, nous considérerons que vos préférences ESG ont été respectées si l'investissement recommandé correspond à au moins une des catégories de développement durable que vous avez sélectionnées.

Quels produits sont disponibles pour la mise en correspondance?

Ce tableau expose la position de J.P. Morgan concernant la mise en correspondance des préférences ESG. Cette position est susceptible de changer à mesure que de plus en plus de données sur les produits financiers sont disponibles sur le marché.

SERVICE	INVESTMENT	QUESTION 1 (Caractéristiques ESG dans le processus d'investissement)	QUESTION 2 (Alignement sur les catégories de développement durable)
ENTRUST	SOLUTIONS DE GESTION DISCRÉTIONNAIRE	Correspondance possible	Correspondance impossible
ENGAGE	ACTIONS	Correspondance impossible	Correspondance possible
	OBLIGATIONS D'ENTREPRISE		
	FONDS COMMUNS DE PLACEMENT		
	ETF		
	ETC		
	ETN		
	HEDGE FUNDS	Correspondance impossible	
COMPTES GÉRÉS SÉPARÉMENT (SMA)			
EXECUTE SERVICE DE CONSEIL	FONDS COMMUNS DE PLACEMENT	Correspondance possible	Correspondance possible
	ETF		
	ETC		
	ETN		
	PRODUITS STRUCTURÉS	Correspondance impossible	
	PRODUITS DÉRIVÉS	Correspondance impossible	
	FONDS DE PLACEMENT ALTERNATIFS	Correspondance possible	Correspondance impossible

Si vous avez des questions...



Bien que les informations relatives à l'investissement durable évoluent, nous pensons que cette philosophie d'investissement s'inscrit sur le long terme. Nous collaborerons avec vous afin de vous fournir des conseils ainsi que des recommandations pour la mise en œuvre de stratégies qui répondent à vos objectifs d'investissement et correspondent à vos valeurs.

En cas de questions, n'hésitez pas à contacter votre équipe J.P. Morgan. Nous nous ferons un plaisir de vous aider.

